

ment des usines Renault et Peugeot à Saint-Bruno, dans la province de Québec? Le choix de cet endroit est-il conforme au désir du ministre fédéral de l'Industrie?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il incombe à la Société générale de financement de faire une telle déclaration.

(Traduction)

LA FONCTION PUBLIQUE

RAPPORT DU COMITÉ DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au premier ministre? Aurait-il d'autres précisions à fournir à la Chambre au sujet de négociations collectives dans la fonction publique? Il nous a dit le 14 mai que, selon lui, le comité qui s'occupe de cette question ne serait pas en mesure de présenter son rapport avant l'automne. Maintenant que l'automne devient l'hiver, le premier ministre pourrait-il renseigner la Chambre à ce sujet?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je n'ai rien à annoncer pour le moment, mais je serai heureux d'aller aux renseignements et si je puis faire une déclaration utile, je la ferai la semaine prochaine.

(Texte)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

ABSENCE DES DÉPUTÉS DU RALLIEMENT CRÉDITISTE À L'OCCASION D'UN VOTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas une question que j'ai l'intention de poser, mais plutôt une question de privilège.

Dans le journal *Le Devoir* d'aujourd'hui, on peut lire:

Hier soir un vote fut donné à la Chambre...

(Traduction)

Une voix: Vous étiez absent hier soir!

(Texte)

M. Caouette: ...pour déférer à un comité des deux Chambres...

(Traduction)

Écoutez-moi et vous comprendrez.

(Texte)

Dans l'article, on peut lire ceci:

Aucun des 13 députés du Ralliement créditiste n'était présent à la Chambre au moment du vote.

(Traduction)

Une voix: Règlement!

[M. Rondeau.]

(Texte)

M. Caouette: Je ne crois pas qu'il y ait matière à invoquer le Règlement et à crier Order! Order!

Je soutiens qu'il nous incombe de donner une explication parce que ce journal veut et tend à renseigner le public. Or, monsieur l'Orateur, hier nous étions à la Chambre, et hier après-midi, j'ai déclaré que nous nous opposons à la distribution de la pauvreté au Canada, et c'est pour cette raison que les députés du Ralliement créditiste n'étaient pas à la Chambre pour le vote qui a été pris hier soir, à 5h. 45.

(Traduction)

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Lamoureux.

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

1. Administration, fonctionnement et entretien, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil et nonobstant toute disposition contraire de la loi sur le service civil, la rémunération des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel des organismes internationaux, selon le détail des affectations (portion recouvrable de ces mêmes organismes), et autorisation de faire des avances recouvrables à concurrence de la somme globale des parts de ces frais payables par ces organismes; et autorisation, nonobstant la loi sur le service civil, accordée au gouverneur en conseil, de nommer et d'appointer les commissaires (commissions internationales pour la surveillance et le contrôle en Indochine), les secrétaires et fonctionnaires desdites commissions; réceptions officielles; assistance aux citoyens canadiens et aux personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger, ainsi que leur rapatriement, et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées pour le compte du Canada, par ses services diplomatiques et consulaires (portion recouvrable); représentation du Canada aux conférences internationales; dépenses de la troisième conférence du Commonwealth sur l'éducation; programme de relations culturelles et d'échanges de professeurs et d'étudiants avec la Communauté française; et des subventions selon le détail des affectations, \$10,826,300.

M. Nesbitt: J'aurais cru que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait fait un exposé à propos du premier article de ses crédits. L'honorable représentant pourrait peut-être nous dire s'il entend faire cet exposé maintenant.

L'hon. M. Martin: Comme l'honorable député le sait, le comité a déjà consacré une journée entière aux crédits du ministère des Affaires extérieures. Je vois que l'honorable député d'Edmonton-Ouest est à son siège; je suis disposé à répondre aux questions qu'il a posées l'autre jour. Il a peut-être l'intention d'en poser d'autres à ce sujet.

M. Nesbitt: J'ai cru comprendre, l'autre jour, que le ministre se proposait de faire un exposé au comité; c'est du moins ce qu'il